



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du mardi 01 décembre 2020

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Pascal ANTONETTI - Isabelle CHILARD - Dominique GODEFROY - Cédric GUILLOSO
Laurent HERPE - Monique MACHO - Bernard MARMION - Jean-Paul PEYRIN - Patrick POIX -
Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHM - Orlando
VIEIRA - Gérard VIVES

Excusé : Pierre BILLARD

Assiste : Larbi BENCHEIKH (CDA)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Il précise que l'actualité a nécessité de réunir le Comité Directeur en lieu et place du Bureau, comme initialement prévu.

2. Gestion Sociale

Recrutements CTD-DAP

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des candidatures ciblées après les phases d'entretien. Il remercie les membres du Comité Directeur qui se sont investis dans cette mission de sélection et précise les principaux éléments qui ont guidé la décision. Il détaille les propositions qui seront faites aux intéressés et le planning prévisionnel de recrutement.

Examen de la situation individuelle d'un technicien

Philippe COLLOT rappelle au Comité Directeur l'historique du dossier suite à la décision prise au mois de juillet 2020 de pérenniser l'organisation technique départementale à 2 CTD-DAP et 1 CTF, compte-tenu des modalités fédérales pour les structures de plus de 40 000 licenciés et de la situation économique du District.

Le Comité Directeur délègue au Président, Président Délégué ainsi qu'au Référent RH le traitement du dossier.

Fêtes de fin d'année

Le Comité Directeur décide de reconduire pour 2020 le principe des bons cadeaux offerts aux salariés. En revanche, compte-tenu du contexte sanitaire, il reporte le traditionnel repas de fin d'année.

3. Examen des nouvelles mesures sanitaires pour le sport

Philippe COLLOT rappelle que toutes les informations relatives aux dispositions gouvernementales prises le 27/11/2020 ont été diffusés aux clubs et sur le site du District au fur et à mesure de leur réception.

Le Comité Directeur mesure et évalue les impacts sur l'activité Football de la déclinaison des mesures sanitaires, à ce stade.

4. Situation sportive liée au contexte sanitaire

Le Comité Directeur analyse les dispositions liées à la reprise des activités sportives. Il examine les projections faites sur les calendriers, compte-tenu des hypothèses de gestion des championnats / coupes émises par la FFF et de l'évolution de la situation sanitaire après les fêtes. Dans l'attente des modalités retenues par les instances fédérales, décision est prise de poursuivre la réflexion sur les possibilités d'évolution du calendrier avec une priorité donnée aux championnats, de sorte à privilégier le déroulement de toute la phase « aller ».

5. Informations du Président

AG FFF du 12/12/2020 : celle-ci est reportée à une date ultérieure. En revanche, l'AG de la LFA est maintenue au 11/12/2020 sous forme dématérialisée.

Licence Volontaire : suite au questionnaire transmis par la LFA, le District a précisé sa position au Président du Collège des Présidents de District.

Arbitrage : pris connaissance des dispositions de la CFA concernant les mesures à prendre dans le cadre des formations initiales des Arbitres durant le confinement (module distanciel/module présentiel) et des adaptations de l'Article 26-3 du Statut de l'Arbitrage.

Affaires sportives : mail du 25/11/2020 concernant la rencontre ST GERMAIN LAVAL – NANDY – ANC D3C du 11/10/2020. Le Comité Directeur, après examen des pièces versées au dossier, décide de donner match à jouer.

6. Questions diverses

Larbi BENCHEIKH

Proposition de la CDA de ne réaliser qu'une seule observation cette saison pour les arbitres D1, D2 et arbitres assistants spécifiques en raison du contexte sanitaire et des incertitudes qui entourent la reprise. Le Comité Directeur, conscient de la situation, accueille favorablement cette proposition, qu'il validera dès que la date de reprise des compétitions sera connue.

Laurent HERPE

Comme prévu, un questionnaire a été adressé aux membres de la Commission Technique afin d'optimiser le fonctionnement.

Si une réadaptation des calendriers est nécessaire compte-tenu du contexte sanitaire, rappelle qu'il est important d'essayer de prévoir quelques dates libres, afin de laisser la possibilité aux clubs d'organiser des tournois.

Ludovic VANTYGHEM

Précise que les entretiens individuels des salariés administratifs sont terminés.

Isabelle CHILARD

Demande confirmation de la date du prochain Comité Directeur. 16/12/2020 (à confirmer).

Dominique GODEFROY-

S'interroge sur les difficultés liées aux montées / descentes en fin de saison. Des dispositions seront prises par la FFF en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Jean Marie RENAUD

Effectue un point sur la vente des locaux de Melun.

Philippe COLLOT

Fait part de la convention signée entre la LPIFF et le PSG en faveur du football francilien.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : à déterminer

Comité Directeur : 16/12/2020 (à confirmer)